



Brevet d'Initiation Aéronautique

Madame, Monsieur,

Depuis cinq ans, le Collège Saint Thomas d'Aquin propose aux élèves de 3^{ème} de préparer le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA).

Le BIA est un examen des Ministères des Transports et de l'Education Nationale. Son objectif est de promouvoir les activités et les métiers de l'aéronautique. Afin de répondre à cet objectif, le BIA sanctionne une culture générale dans les domaines de l'aéronautique et de l'espace. Il permet aussi la découverte des métiers variés que l'on peut exercer dans ces domaines. En outre, les jeunes qui en sont titulaires ont accès à des bourses jusqu'à 21 ans pour préparer un brevet de pilote privé avion ou planeur. **Le BIA est un plus lorsque l'on souhaite faire des études et travailler dans le milieu aéronautique, notamment pour la recherche de stages en entreprise.**

La préparation du BIA se déroulera au Collège le mercredi après-midi, de mi-septembre à début juin selon les modalités suivantes :

- formation théorique chaque mercredi de 13h30 à 16h30 (sauf après-midi en entreprise ou en aéroclub) : aérodynamique et mécanique du vol, connaissance des aéronefs, météorologie, navigation et sécurité des vols, histoire de l'aéronautique et de l'espace
- formation théorique et pratique deux ou trois mercredis après-midis en aéroclub (aérodrome de Lasbordes)
- si possible, une ou deux visites pédagogiques dans le monde professionnel.

L'activité en aéroclub comprend une partie autour des installations de l'aérodrome, de la réglementation, de la météorologie et des avions (obligatoire), et une partie en vol (optionnelle). Une autorisation et une participation financière vous seront demandées pour chaque vol le cas échéant.

L'examen, d'une durée de 2h30, aura lieu vers la mi-mai 2017. Nous attirons votre attention sur l'importance de la motivation de votre enfant s'il souhaite participer à ce projet, et sur la quantité de travail à fournir chaque semaine, qui n'est pas négligeable.

Une présentation vous sera faite lors de la réunion parents-professeurs du 8 septembre, ainsi qu'à vos enfants le jour de la rentrée. **La date limite d'inscription est le 9 septembre.** Les cours commenceront le 14 septembre. **Le nombre de places est limité à 10.**

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et espérons que cette proposition retiendra votre attention.

Bien sincèrement,

Le Chef d'Établissement
Monsieur L. MAURY

Le professeur responsable du BIA
Sœur Marie-Laure LARCHER